

Zéro accident sur la route : Pilotez votre politique de prévention routière

Obligations légales et conformité

- Intégrer le risque routier professionnel dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- Établir une procédure systématique de vérification de la validité et des catégories des permis de conduire avant toute affectation à un véhicule.
- Clarifier la responsabilité de l'employeur en distinguant les accidents de mission (accidents du travail) des trajets domicile-travail.

Règles de conduite et comportement

- Appliquer une interdiction stricte de l'usage du téléphone au volant, incluant les kits mains libres, pour réduire le risque d'accident multiplié par 3.
- Instaurer des pauses obligatoires toutes les 2 heures pour prévenir la somnolence et gérer la fatigue.
- Formaliser les attentes de l'entreprise via une charte du conducteur ou un protocole de sécurité signé par chaque collaborateur.

Gestion des véhicules et des déplacements

- Assurer un contrôle régulier de l'état des véhicules et formaliser les vérifications des organes de sécurité dans un carnet d'entretien.
- Privilégier les modes de transport alternatifs lorsque cela est possible.
- Adapter les plannings et les trajets en fonction des conditions météorologiques et de l'état de fatigue des conducteurs.

Formation et gestion des urgences

- Déployer des actions de formation à la conduite préventive adaptées aux missions spécifiques (ex: transport de charges, conduite en situation dégradée).
- Mettre en place une procédure d'alerte claire incluant les numéros d'urgence et les contacts internes.
- Utiliser une fiche de recueil d'informations standardisée pour faciliter la déclaration d'accident à l'employeur.